

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA ACTIONS AMÉRIQUE

Code ISIN Actions A : FR0000934937

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de chercher à obtenir une performance à long terme supérieure à celle des marchés actions nord-américains, matérialisée par l'indice de référence Standard&Poor's 500 (dividendes nets réinvestis), calculé au cours de clôture, exprimé en euro, non couvert du risque de change.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. La société de gestion élabore trois fois par an une stratégie globale dite « PEF » (Perspectives Economiques et Financières) qui trace les grandes lignes directrices de la vision de la société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Les comités de gestion ont pour but de construire le portefeuille et d'alimenter la réflexion sur le choix des valeurs à partir des conclusions du PEF et en réunissant les différentes équipes de gestion concernées par le fonds.

L'OPCVM est exposé au risque actions dans une fourchette de 60% à 110% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 110% de l'actif net au risque de change. L'exposition au risque de taux n'excèdera pas 10% de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 60% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social aux Etats-Unis et dans une moindre mesure au Canada. L'OPCVM peut également investir à hauteur maximale de 30% de l'actif net dans des valeurs internationales cotées sur les marchés nord-américains mais émises par des sociétés n'ayant pas leur siège social aux Etats-Unis ou au Canada. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux plus petites capitalisations n'est pas figé. Les investissements en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés de petites capitalisations n'excéderont pas 10% de l'actif net. L'OPCVM n'a pas vocation à investir dans des actions et/ou valeurs assimilées des pays émergents au-delà de 10% de l'actif net.

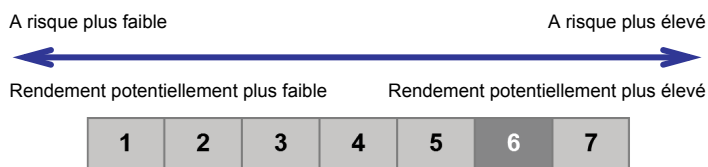
L'OPCVM pourra être investi à hauteur maximale de 10% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard & Poor's et équivalent Moody' ou Fitch). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts du fonds sera comprise entre 0 et 9.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions et indices, swaps de devises, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers, autorisés par la réglementation en vigueur, dans la limite de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et/ou de change. Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « A ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J. Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions internationales sur lesquels l'OPCVM est investi ainsi que sa forte exposition au risque de change (jusqu'à 110%).

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,60 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

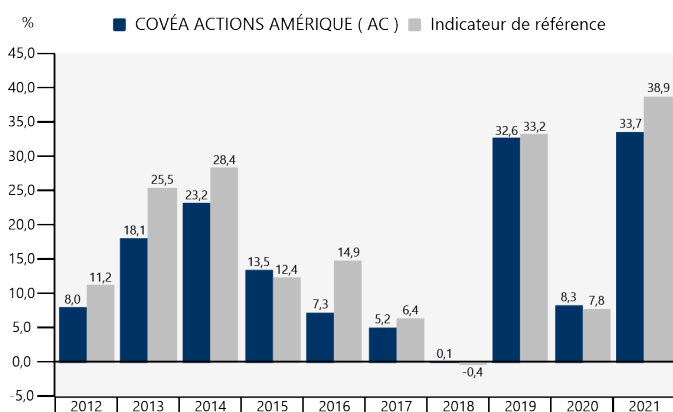
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



*L'OPCVM a fusionné avec la SICAV MMA Amérique le 17 octobre 2011. Une part « I » a été créée le 6 octobre 2011.

*L'indicateur de référence sera calculé dividendes nets réinvestis à compter du 28 février 2013.

Année de création de l'OPC : **2000**

Devise : **EUR**

Indicateur de référence : **Standard & Poor's 500**

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.